Collecte et gestion des déchets en Haute-Savoie : plusieurs sociétés sanctionnées pour entente

Publié le 03 mars 2022

A la suite d'opérations de visite et saisies et d'un rapport d'enquête transmis par la brigade interrégionale d'enquêtes de concurrence d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'Autorité sanctionne, à hauteur de 1,5 million d'euros, quatre entreprises pour avoir faussé les procédures d'appels d'offres lancées par différentes collectivités publiques de Haute-Savoie, entre 2010 et 2018, pour la collecte et la gestion de leurs déchets.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 3 MARS 2022

L'Autorité sanctionne plusieurs sociétés pour entente dans le secteur de la collecte et la gestion des déchets en Haute-Savoie

Lire le communiqué